

Global Innovation Index Université Cornell, INSEAD et OMPI

Le 05/07/2017

Publiée conjointement par l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle, l'université Cornell et l'Insead, la 10^e édition de l'Indice mondial de l'innovation évalue les capacités et les performances de 127 pays en matière d'innovation. L'édition 2017 est consacrée à l'innovation dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.

Éléments clés

- Les trois premiers pays du classement sont la Suisse, la Suède et les Pays-Bas.
- La France gagne trois places par rapport à l'édition 2016 et se situe au 15^e rang du classement. Elle est 9^e au sein des pays de l'UE.
- Le rapport fait ressortir la taille du marché domestique français, son bon niveau d'investissements en capital-risque, la qualité de ses infrastructures digitales et le dynamisme de sa recherche.
- Le focus de cette année fait ressortir les atouts indéniables que possède la France dans le domaine de l'innovation agricole.
- Paris arrive 10^e dans le classement des clusters innovants au niveau mondial.

La Suisse, en tête pour la septième année consécutive, la Suède et les Pays-Bas (+6 places) forment le trio de tête. Les États-Unis (stable) et le Royaume-Uni (-2) complètent le top 5.

La France gagne trois places par rapport à l'édition 2016 et se situe au 15^e rang du classement. Depuis 2014, le rang de la France s'améliore de façon régulière (22^e, puis 21^e et 18^e en 2016), et le pays se positionne dans le top 25 dans l'ensemble des piliers. La France est au 9^e rang des pays de l'UE. A l'inverse, le Royaume-Uni, au 5^{ème} rang, perd deux places en 2016. L'Allemagne, 9^e, progresse d'une place.

La France obtient son meilleur score dans le pilier « Perfectionnement du marché », qui évalue la disponibilité du crédit, l'existence d'un environnement propice à l'investissement et l'accès au marché international. Elle est en progression de quatre places, et se classe 11^e, après un gain de dix places en 2016. Elle est 6^e pour le sous-pilier « Commerce, compétition et marché », grâce à la taille de son marché domestique, et 10^e dans le sous-pilier « Investissement », grâce à sa **1^{er} place pour les investissements en capital-risque** (devant le Royaume-Uni 7^e et l'Allemagne 16^e).

La très bonne qualité des infrastructures françaises permet à notre pays de se classer 12^e dans ce pilier et au 8^e rang des infrastructures des TIC, avec de bons résultats pour l'accès aux TIC et l'e-participation. La France est 5^e pour l'indicateur relatif à la qualité des services de l'administration disponibles en ligne. Elle est également classée 10^e en termes de performances environnementales.

La France est par ailleurs classée 12^e dans le pilier « Capital humain et recherche », avec une réelle dynamique des entreprises innovantes et de la recherche se traduisant notamment par des dépenses en R&D intenses des trois principaux groupes internationaux français (8^e) et un bon classement de ses universités au niveau mondial (10^e). **La France ressort comme un des pays les plus créatifs :** elle se positionne au 10^e rang pour les exportations de services culturels et créatifs (devant l'Allemagne 59^e et le Royaume-Uni 15^e) et les dépôts de marques (devant l'Allemagne 41^e et le Royaume Uni 43^e).

Le Global Innovation Index est accompagné en 2017 d'un classement des clusters innovants au niveau mondial, basé sur le nombre de brevets PCT déposés, afin de mieux identifier les zones géographiques, parfois éclatées entre plusieurs pays, au cœur de l'innovation. **Paris arrive 10^e dans ce classement** : 13 461 brevets ont été déposés par des entreprises parisiennes entre 2011 et 2015. Le 1^{er} secteur des brevets est celui des transports et la 1^{re} entreprise en termes de nombre de dépôts est L'Oréal. Bâle est classée 36^e, Lyon 50^e et Grenoble 56^e.

Focus 2017 : l'innovation dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

Dans les années à venir, l'innovation va jouer un rôle clé pour relever le défi de nourrir la planète, grâce à une amélioration de la productivité agricole et à l'augmentation des dépenses en R&D dans le secteur. Les avancées dans les biotechnologies, les véhicules autonomes, les données, les services et les logiciels transforment les chaînes de valeur agricoles et modifient radicalement les techniques et processus de production.

Le focus de cette année fait ressortir les atouts indéniables que possède la France dans le domaine de l'innovation agricole. Elle est notamment classée 4^e pour ce qui est de la taille de son marché de crédit dans le domaine agricole ainsi qu'en ce qui concerne le dépôt de brevets sur les plantes, 6^e en termes d'exportation de produits agricoles et en nombre de startups dans le domaine de l'agriculture, 8^e pour le nombre de machines agricoles utilisées et 9^e pour les dépôts de brevets agroalimentaires.

Pour en savoir plus sur l'innovation dans le secteur agro-alimentaire en France : [L'Alimentation intelligente en France](#)

Méthodologie

L'indice de l'innovation est composé de 81 indicateurs répartis en cinq piliers d'inputs renforçant la capacité d'innovation et de deux piliers d'outputs traduisant les effets tangibles de l'innovation dans l'économie.

Inputs :

- institutions : environnement politique, réglementation, environnement des affaires ;
- capital humain et recherche : éducation, enseignement supérieur, R&D ;
- infrastructures : TIC, infrastructures générales, écologie durable ;
- perfectionnement des marchés : crédit, investissement, commerce et concurrence ;
- perfectionnement des entreprises : travailleurs du savoir, collaborations en matière d'innovation, assimilation de connaissances.

Outputs :

- résultats liés au savoir et à la technologie : création du savoir, impact du savoir, diffusion du savoir ;
- résultats créatifs : atouts intangibles, biens et services créatifs, créativité en ligne.

Parmi les indicateurs, 58 sont des données quantitatives, 19 sont des indices composites et 5 sont issus d'enquêtes d'opinion de l'*Executive Opinion Survey* (WEF).

Les indicateurs, dont certains se voient attribuer une demi-pondération, sont normalisés selon la méthode du minimum et du maximum, dans un intervalle compris entre 0 et 100, puis agrégés par pilier. L'Indice mondial de l'innovation correspond à la moyenne simple des deux sous-indices évaluant les inputs et les outputs de l'innovation. Depuis 2011, l'indice est soumis à un audit statistique indépendant effectué par le Centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC).

Pour en savoir plus : <https://www.globalinnovationindex.org/>

Business France participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets. www.businessfrance.fr/